

Bureau Fédéral

Réunion des vendredi 7 & mercredi 12 mai 2021 en visioconférence

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Nathalie LESDEMA, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME.
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER (le vendredi), Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON

Invités : Mmes Françoise EÏTO et Nathalie MOREAU (le mercredi)
MM. Arnaud PETITBOULANGER, Damien SIMONNET et Paul-André TRAMIER

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Léa DUMAS et Amélie MOINE
MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Tahar ASSED, Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES (le mercredi), Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS

N°	Annexes
1	Annexe 01 - 2021-05-07 BF Secrétaire Général VFIN
2	Annexe 02 - 2021-05-07 BF DP CF Projet Sportif Fédéral VFIN
3	Annexe 03 - 2021-05-07 BF DCT CF Clubs VFIN
4	Annexe 04 - 2021-05-07 BF 1-HNC Point général_ VFIN
5	Annexe 05 - 2021-05-07 BF Dispositions Financieres globales 2021-2022 VFIN
6	Annexe 06 - 2021-05-07 BF-7-3x3 SIMULATION CIRCUIT PRO 3x3- VFIN
7	Annexe 07 - 2021-05-07 BF 5-CFJ Présentation Commission Fédérale Jeunesse - VFIN
8	Annexe 08 - 2021-05-07 BF 5-VxE Packs -Formation Micro Basket - Labels VFIN
9	Annexe 09 - 2021-05-07 BF 5-Vxe Labels BS du 03-04 au 29-04-2021 - VFIN
10	Annexe 10 - 2021-05-07 BF Programme prévisionnel des Equipes de France 2020-2021 VFIN
11	Annexe 11 - 2021-05-07 BF 4-PCT-CF CT&I-Présentation- VFIN
12	Annexe 12 - 2021-05-07 BF 4-PCT-CF Clubs-Présentation- VFIN
13	Annexe 13 - 2021-05-12 BF 4-PCT-CF Clubs-Présentation- VFIN
14	Annexe 14 - 2021-05-12 BF DCT CF Territoires VFIN
15	Annexe 15 - 2021-05-07 2-PFE EMPLOI-Projet Emploi -CD 23-24-04 VFIN
16	Annexe 16 - 2021-05-07 BF 2-PFE Plan Off 24 Présentation des orientations Phase 2 VFIN

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT : les préparations des équipes nationales sont en cours

- Le TQO de 3x3 aura lieu dans quelques jours, Jean-Pierre SIUTAT aura la possibilité de se rendre en Autriche afin de soutenir les Equipes de France ;
- La préparation de l'Euro féminin suit son cours. Jean-Pierre SIUTAT adresse son soutien à toute l'équipe en charge de l'organisation de l'évènement qui fait face à des conditions d'organisation particulières et compliquées ;
- Les matches de préparation des équipes féminines et masculines approchent ;
- Le protocole sanitaire des J.O.P. de Tokyo sera très strict : les déplacements ne seront autorisés qu'entre la salle pour assister aux rencontres et la chambre d'hôtel.

2. Présidence

a. Point au national

Jean-Pierre SIUTAT :

- Nous sommes en période de fin de mandature pour l'équipe en place du CNOSF. Quatre candidats sont en lice pour la succession de Denis MASSEGLIA, dont Brigitte HENRIQUES que Jean-Pierre SIUTAT soutient ;
- La Fédération se bat sur plusieurs dossiers :
 - Suite à la perte annoncée de 120 postes de CTS, la fédération a participé à une réunion avec Jean-Michel BLANQUER ainsi qu'une délégation composée de Denis MASSEGLIA, et trois des quatre candidats à la présidence du Comité Olympique – présents en tant que représentants des collèges des fédérations. Lors de cette réunion, ils ont obtenu que la moitié de ces postes soient restituée aux fédérations. Une autre réunion aura lieu prochainement afin de tenter d'en obtenir davantage ;
 - La fédération est en relation avec les services de M. BLANQUER. Ce dernier a accepté de revoir la procédure d'attribution du Pass'Sport afin qu'il soit plus efficace et profitable au monde fédéral ;
 - Le Projet de loi sur le respect des principes de la République, dont l'article 25 concerne les fédérations, a été adopté au Sénat et devrait être prochainement inscrit à l'ordre du jour d'une commission paritaire (procédure d'urgence) ;
 - La proposition de loi sur le sport n'a pas encore de date de passage au Sénat et risque de ne pas voir le jour ;
 - La Fédération fera l'objet prochainement d'une inspection du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Alain CONTENSOUX : a été sollicité par le Directeur des Sports sur les politiques publiques. Il a également été contacté par le Cabinet de la Ministre des Sports afin d'organiser une visite à l'INSEP qui a été annulée au dernier moment. La Ministre devait y rencontrer l'Equipe de France 3x3 qui effectue sa préparation au TQO.

Il a été auditionné par la Direction des Sports sur différents sujets en lien avec la Fédération, dont

- Le traitement des CTS qui génère beaucoup d'échanges entre les fédérations et le Ministère ;
- Une certaine dissonance quant aux échanges entre le Ministère, l'ANS et les fédérations.

b. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT : a participé à trois visios avec les 50 fédérations nationales afin de connaître leur situation actuelle suite à la crise sanitaire. Il a constaté que partout, un distinguo a été fait entre le sport professionnel, autorisé, parfois avec du public et le sport amateur où la situation est particulièrement compliquée. De plus, les gouvernements ont aidé les fédérations de manière très variable.

Il est en attente de la décision de la FIBA Europe quant à l'organisation des compétitions estivales jeunes (européennes et mondiales).

La DTN rencontre actuellement des difficultés quant à la mise à disposition des joueurs NBA pour l'Equipe de France. En effet, certains joueurs sont en fin de contrat et ne seront donc plus assurés, or les joueurs doivent avoir un contrat pour pouvoir passer la visite médicale leur permettant d'être assurés par la NBA. A la suite de quoi, les fédérations peuvent payer à la NBA une partie de l'assurance, au prorata du temps passé avec leur équipe nationale.

Ces points ont été remontés à la FIBA et Jean-Pierre SIUTAT espère un arbitrage sur ce sujet d'ici le prochain Bureau Central de la FIBA.

c. Point COVID-19

Amélie MOINE : le gouvernement a annoncé de nouvelles étapes de réouvertures, de nombreux arbitrages sont encore en cours pour les prochaines étapes post-19 mai.

Une note COVID ([2020-05-05 Secrétaire Général – Dispositions fédérales COVID 19 Note 43](#)) valable jusqu'au 19 mai reprenant ces informations et leur déclinaison pour le sport a été diffusée sur eFFBB. Les grandes lignes sont :

- Les activités sportives sont autorisées, pour les mineurs et les majeurs, sans limitation de durée ou de distance hors horaire du couvre-feu
- En extérieur uniquement
- Le contact n'est pas autorisé
- Dans l'espace public
 - Pratique individuelle autorisée
 - Dans la limite de 6 personnes
- Dans les établissements recevant du public
 - Pratique sportive uniquement autorisée en extérieur
 - Concerne également la pratique encadrée dans le respect des protocoles sanitaires
- Le Haut-Niveau n'est pas concerné par les restrictions
- Les publics prioritaires, et ceux bénéficiant d'une ordonnance, ont accès aux équipements fermés et ceux en extérieur.

Jean-Pierre SIUTAT : la fédération est beaucoup sollicitée par les Clubs, Ligues Régionales ou Comités Départementaux pour avoir des informations, nous y répondons lorsque nous le pouvons, en fonction des informations transmises par le gouvernement.

Thierry BALESTRIERE : certaines structures ont contacté la Fédération afin de savoir si elles pouvaient organiser leurs Assemblées Générales en visioconférence.

Amélie MOINE : le Ministère préconise la dématérialisation des Assemblées Générales jusqu'au 19 mai ; les mesures sanitaires adaptées et la réouverture des espaces doit pouvoir permettre la tenue des réunions en présentiel. En tout état de cause, l'ordonnance permettant la tenue de réunions à distance même en l'absence de dispositions statutaires le prévoyant court jusqu'au 31 juillet 2021.

Jean-Pierre SIUTAT demande aux membres du Bureau Fédéral, membres de Comités Départementaux, ce qui est prévu pour les Assemblées Générales de leurs Comités.

Un tour de table se déroule.

L'ensemble des Assemblées Générales concernées se dérouleront en présentiel.

Alain SALMON : sur le plan sportif, de nombreux clubs ont déposé des dossiers afin de pourvoir d'éventuelles places vacantes dans les différentes divisions.

Les clubs de Pro B ayant une équipe Espoir en NM2/NM3 ont été interrogés sur leur souhait de conserver cette équipe en NM2/NM3 pour la saison 2021-2022 suite à la création d'un championnat Espoir Pro B par la LNB. Il en est ressorti que plusieurs clubs souhaitent avoir plus d'informations sur les conditions de participation de leur équipe Espoirs Pro B ainsi que de l'équipe NM2/NM3 afin de prendre une décision définitive.

Les clubs ont de nombreuses questions concernant la reprise. Une 1^{ère} version du calendrier général a été diffusée et semble les satisfaire.

Certains clubs, qui semblaient avoir « décroché » durant cette saison, se préparent à la saison prochaine, ce qui est rassurant.

Jean-Pierre HUNCKLER : sur le plan économique, la Fédération est dans une situation un peu plus favorable qu'attendue, ce qui est une bonne nouvelle. Cela est dû, en partie, aux paiements reçus de la part de nos principaux partenaires.

Les remboursements des engagements en Championnat de France, y compris en NM1, ont été effectués. Concernant les extensions, les facturations aux Ligues seront faites pour le 31 mai. Nous sommes dans les délais.

Le nombre de licenciés a légèrement augmenté : nous sommes passé de -19.8% à -18.3% de licenciés par rapport à la saison dernière. Cela est probablement dû à la gratuité des licences jeunes au-delà du 31 mars.

Il a reçu une demande du Comité du Maine et Loire qui souhaite savoir si la fédération allait verser cette saison la ristourne Championnat France. Cela sera bien le cas, au prorata du nombre de matches joués.

Jean-Pierre SIUTAT : la Fédération reçoit des demandes de clubs qui souhaitent savoir quelle somme leur sera versée. Ces questions sont transmises aux Comités Départementaux pour réponse. En effet, ils sont les mieux placés pour savoir ce qui sera versé de la part du Comité et de la Ligue en plus de la part fédérale.

Il rappelle que le 30 mars dernier, il a animé un webinar sur ce sujet, qui est toujours accessible sur la plateforme BeSport.

L'aspect social, c'est à dire la relance pour la saison prochaine, sera abordé lors du Bureau Fédéral du 11 juin prochain. Cela fera l'objet d'une vraie stratégie qui dépendra, en partie, de la mise en place du Pass'Sport.

d. FFBB 2024

Jean-Pierre SIUTAT : salue le travail fait lors de la présentation au dernier Comité Directeur. C'est un point étape important. Il a conscience de la charge de travail que cela représente, cela est aussi dû à l'environnement actuel. En effet, avec le télétravail, les réunions en visioconférence se multiplient, la préparation des Equipes de France et les évènements qui y sont liés engendrent aussi beaucoup de travail, même plus qu'à l'accoutumée en raison de la situation sanitaire et des difficultés que cela pose. De plus, cette équipe nouvellement élue a une volonté de travailler et mettre ce projet en place.

Sur le plan opérationnel, Alain CONTENSOUX et les directeurs de pôles travaillent à un retour progressif des salariés au siège de la Fédération, en tenant compte des dispositions de télétravail qui vont prochainement entrées en vigueur.

Il souhaite que le plan FFBB 2024 soit validé lors du Comité Directeur du 10 juillet afin de valider le Projet Sportif Fédéral (PSF).

e. Projets informatiques – Recensement – Stratégie

Jean-Pierre SIUTAT : le Plan innovation 2024 est important. Il présente les différents projets en cours ainsi que leur priorisation.

Un tour de table se déroule, chaque président de commission présent et directeur de pôle fait état de ses besoins à Clarisse ACHE et Mathieu CHAMIOT.

Clarisse ACHE va se rapprocher des personnes concernées afin d'avoir des précisions sur les projets à mettre en œuvre. Elle souhaite que soit mis en place un écosystème cohérent et non un ensemble d'applications indépendantes.

Jean-Pierre SIUTAT : des représentants de BeSport participeront au Bureau Fédéral du mois de juin et présenteront leurs travaux.

3. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE : présente la liste des représentants de la Fédération aux Assemblées Générales de Liges (voir l'annexe 1). Des mails d'informations sont en cours d'envoi aux structures concernées.

Il signale qu'un Comité Départemental souhaite organiser son Assemblée Générale après le 15 juillet. Il le contactera pour l'informer que les Assemblées Générales doivent se dérouler obligatoirement avant le 15 juillet, suite à la décision du Comité Directeur de refuser toute dérogation.

b. Composition des Commissions

i. Commission PSF

Thierry BALESTRIERE : proposition de modification de la composition de la commission PSF (voir la suite de l'annexe 1 et l'annexe 2).

Validation du Bureau Fédéral

ii. Commission Clubs

Thierry BALESTRIERE : propose d'ajouter Stéphane DESSENNE à la commission Clubs (voir l'annexe 3).

Validation du Bureau Fédéral

c. Organisation du Bureau Fédéral – Août 2021

Thierry BALESTRIERE : le Bureau Fédéral se déroulera à Nîmes sur le lieu du Campus le samedi 28 août 2021 de 14h à 20h. Jean-Pierre HUNCKLER présidera cette réunion car Jean-Pierre SIUTAT sera à Poitiers à l'occasion de la 1^{ère} édition de la Junior League.

4. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER : présentation des principaux dossiers en cours :

Nantes Rezé Basket : le club descend sportivement en LF2. Il dispose également d'une équipe Espoir NF2 et d'une équipe U18 Elite et d'un centre de formation agréé.

Le club voisin, le Basket Club Saint-Paul Rezé, a quant à lui une équipe en LF2, une équipe U18 Elite et une équipe NF2.

Les dirigeants des clubs et les collectivités se sont rapprochés.

Serait ainsi envisagée la constitution d'une seule équipe LF2, portée par le BC Saint-Paul Rezé et géré par le Nantes Rezé Basket, titulaire de l'agrément du centre de formation.

L'équipe NF2 serait engagée en NF3 pour permettre aux jeunes joueuses des 2 clubs de bénéficier d'un temps et d'un niveau de jeu suffisants en championnat de France.

Or, les règlements ne permettent à un club d'engager que 2 équipes seniors féminines dans les championnats de France.

Elle propose, à titre dérogatoire et transitoire pour 2 ans : d'accorder au club d'avoir une équipe en LF2, une en NF2 Espoir, une en NF3 – éventuellement en CTC avec le club d'à côté qui avait déjà une équipe de basket féminin, une équipe U18 Elite (place réservée en

raison de l'agrément du centre de formation) et une équipe U15 Championnat France (sous réserve du dépôt et de l'examen de la candidature).

Le Bureau Fédéral autorise le club à disposer de 3 équipes en championnat France pour 2 saisons sportives (2021/22 et 2022/23). Il précise qu'il s'agit d'une situation transitoire qui devra prendre fin à l'issue de la saison 2022/23, aucune dérogation supplémentaire ne sera accordée.

- La DAJI a été beaucoup sollicitée par des Comités Départementaux : ces derniers ont été accompagnés par la Fédération durant la période transitoire de décembre 2020 sur la modification des règlements sportifs. Ils demandent à présent la validation de leurs règlements sportifs. Stéphanie PIOGER demande s'ils doivent être orientés vers Thierry BILICHTIN et si la DAJI doit faire des préconisations.
Jean-Pierre SIUTAT : il faut envisager que le COVID puisse durer et faire des préconisations. D'un point de vue opérationnel, il souhaite que toutes ces demandes soient transmises à Thierry BILICHTIN et Alain SALMON qui donneront suite.
- La Cour Administrative d'Appel a rendu son arrêt dans le cadre du dossier Eveil Récy St Martin qui nous donne raison sur le fond et sur la forme. La cour reconnaît que les obligations réglementaires prévues par le Statut du Technicien en matière de contrat de travail sont nécessaires pour pouvoir professionnaliser nos divisions et entrent dans le champ de compétence des fédérations.

Un débat s'engage sur les dates de publication des règlements.

Jean-Pierre SIUTAT propose un Comité Directeur en visioconférence dédié aux modifications réglementaires.

b. Règles de participation

Stéphanie PIOGER : aujourd'hui les règles de participation et de qualification d'une division à l'autre sont complexes et réparties dans plusieurs articles. Dans le cadre du travail de simplification réglementaire, elle a souhaité privilégier ce dossier dès cette saison mais celui-ci n'a pu aboutir.

Un travail a également été mené sur la notion de « joueur protégé », qui ne peuvent pas muter sans l'accord de leur club et/ou de la DTN.

Elle propose que soit « joueur protégé » tout joueur qui dépend du Projet de Performance Fédéral (PPF), à l'exclusion des joueurs disposant d'un autre lien conventionnel ou contractuel avec un club. Alain CONTENSOUX est favorable à cette proposition, les structures du PPF et joueurs concernés étant bien identifiés.

c. Dispositions réglementaires accession NM1

Jean-Pierre SIUTAT : un des deux clubs de NM1 de la Poule A qui a aujourd'hui sportivement la possibilité d'accéder à la PROB ne répond pas au cahier des charges d'accession à cette division. Par conséquent, selon nos règlements, il ne pourrait y avoir qu'une montée de NM1 vers la PROB et un club de cette division serait ainsi repêché.

Suite à des échanges en Commission Mixte FFBB / LNB, un travail d'évolution des règlements a été entamé pour permettre d'aller prioritairement repêcher un club NM1 dans une certaine limite, avant de procéder au repêchage du club sportivement rétrogradé.

Alain SALMON : précise qu'hors situation COVID, seuls le champion de France de NM1 et le vainqueur des Play-Offs peuvent accéder à la division supérieure, sous réserve de respecter dans son intégralité le cahier des charges d'accession. Cependant, il faudrait, si ces deux équipes ne peuvent pas monter en ProB, qu'au moins une équipe de NM1 le puisse. Il propose donc de donner la possibilité à une autre équipe de la division, ayant respecté la procédure d'engagement et répondant au cahier des charges de la ProB d'accéder à cette division.

Une discussion s'engage

- Il est acté qu'à compter de la saison 2021/22 :
 - L'équipe classée 1^{ère} de la Phase 2 du Groupe A est sacrée championne NM1 et accède sportivement à la PRO B ;
 - L'équipe vainqueur des Playoffs (équipes classées de 2 à 10 du Groupe A et de 1 à 7 du Groupe B de la phase 2) accède sportivement à la PRO B ;
 - Pour le cas où une ou les deux équipes accédants sportivement ne pourraient s'engager en PROB la saison suivante (non-respect du cahier des charges d'accession, avis défavorable prononcé par un organe de contrôle de gestion, choix volontaire du club de ne pas accéder, ...) les places vacantes à l'accession seront proposées aux équipes suivantes, dans la limite et selon l'ordre de priorité ci-après
 - Equipe finaliste des play-off NM1
 - Equipe classée 2^{ème} du groupe A à l'issue de la phase 2
 - Equipe classée 3^{ème} du groupe A à l'issue de la phase 2
 - Equipe classée 4^{ème} du groupe A à l'issue de la phase 2

Ces équipes devront respecter les dispositions règlementaires relatives à l'accession (cahier des charges, avis des organes de contrôle de gestion, ...) pour pouvoir accéder en PROB. A défaut, il sera procédé au repêchage d'une ou des deux équipes descendant sportivement de PROB en NM1

Si le finaliste des Playoffs et les équipes classées de 2 à 4 du groupe A ne respectent pas le Cahier des charges, il sera procédé au repêchage du club de PRO B en cas de défaillance d'un club accédant.

Accord du Bureau Fédéral

Sont par ailleurs actées les modifications réglementaires suivantes (annexe XXX) :

- Respect du cahier des charges à la date de la 1^{ère} journée du championnat (au lieu du 1^{er} septembre) jusqu'à la fin de la saison ;
- Obligation de 2 statisticiens au lieu de 1 ;
- Des précisions quant aux modalités de contrôle initial, en cours de saison et au terme de la saison, du respect du cahier des charges par les clubs.

Accord du Bureau Fédéral

d. Mixité pour la catégorie U13 (5x5 et 3x3)

Stéphanie PIOGER : la Fédération a été interrogée par un Comité qui souhaitait savoir s'il était possible d'avoir des équipes mixtes en 3x3 et 5x5 pour la catégorie U13.

Nathalie LESDEMA : les règlements 3x3 autorisent la pratique mixte en U13 et en U15. Cela permettait aux joueuses d'accéder à des Open Start où il y avait des équipes mixtes.

Thierry BALESTRIERE : cela avait été accepté dans le cadre de l'offre de pratique 3x3 en U13 afin de permettre aux clubs qui auraient des difficultés à compléter leur effectif de jouer.

Alain SALMON : Bernard DANNELE l'a informé que cela doit être très occasionnel et rester à l'échelle du département.

Jean-Pierre SIUTAT : ce débat a déjà eu lieu en 2017. Le risque est juridique, de responsabilité liée à des différences notamment physiques importantes entre les catégories des 2 sexes à partir de cet âge.

Il souhaite que ce sujet soit de nouveau étudié par les services concernés et qu'une présentation soit faite lors du Bureau Fédéral du mois de juin.

- e. Missions d'Intérêt Général (MIG) – Joueurs d'Intérêt Général (JIG) – Point de situation

Stéphanie PIOGER : suite au dernier Bureau Fédéral, la formation des JIG pour la saison prochaine se met en place, avec une partie en e-learning et une partie en présentiel. Une présentation sera faite lors de la réunion du Bureau Fédéral du 11 juin prochain.

Une présentation sera également faite sur la stratégie de mise en avant des JIG auprès des clubs.

- f. Gestion de la cession des droits sportifs

Stéphanie PIOGER : deux dossiers seront présentés lors de la réunion de Bureau Fédéral du 11 juin.

5. Délégation Haut Niveau

- a. Point général

Carole FORCE : présente une adaptation du protocole sanitaire LFB pour le Final 4. Ce protocole a été validé par le médecin de la LFB et les clubs (voir l'annexe 4).

Le Bureau Fédéral valide le protocole des Play-Offs LFB

Alain SALMON : suite à la demande formulée par les clubs de NM1 et après échanges avec la Commission Fédérale 5x5 et le HNO, il propose que, pour la saison 2021-2022, le jour officiel des rencontres soit le vendredi à 20h00 en lieu et place du samedi 20h00.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

6. Trésorerie

- a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER : on constate dans les relances qui sont faites aux clubs de championnat de France ayant des dettes envers la FFBB des problématiques liées au fonctionnement des organismes de formation. Aujourd'hui 10 clubs sont concernés dont 2 professionnels.

Il propose que la Fédération puisse contrôler que les clubs ont bien fait la démarche auprès des organismes de formation pour pouvoir récupérer les sommes dues par ces organismes et que cette dette ne les bloque pas pour leur engagement en championnat de France.

Validation du Bureau Fédéral

- b. Adaptation des pénalités financières Haut-Niveau des Clubs

Jean-Pierre HUNCKLER : propose les pénalités financières pour les clubs de haut niveau pour non-respect des obligations liées aux statistiques et le contrôle vidéo des statistiques (voir l'annexe 5).

Une discussion s'engage.

La partie concernant les pénalités financières pour les clubs de haut niveau pour non-respect des obligations liées aux statistiques sera retravaillée et présentée au Bureau Fédéral du 11 juin.

Celle relative au contrôle vidéo des statistiques et au suivi des statisticiens sera intégrée à l'annexe consacrée à l'arbitrage.

- c. Production des bracelets de fidélisation

Jean-Pierre HUNCKLER : France Basket Promotion a lancé un appel d'offre pour la production de bracelets sur une base de 138 350 exemplaires, répartis sur les 5 couleurs. Une réunion aura lieu

mardi 11 mai sur ce sujet. La livraison pourrait être faite dans les Comités Départementaux à la fin du mois d'octobre au plus tard. Elle sera effectuée par le fournisseur.

Il devra connaître pour le mois de septembre le nombre de bracelets de chaque couleur dont ont besoin les Comités.

En cas de besoin, la FFBB dispose d'un stock de 3320 bracelets qui pourront être envoyés.

7. Délégation 3x3

a. Point général

Nathalie LESDEMA : sur 24 tournois prévus initialement, 14 sont sécurisés. Ils débiteront le 12 juin, à Dijon et Limoges et se termineront le 4 juillet par les tournois de Gérardmer et Beauvais.

Concernant la Junior League, un travail a été effectué avec les Ligues pour l'organisation des Open Plus. Il n'en reste qu'un dont l'organisation n'a pas été finalisée, mais cela va se faire.

Les tournois internationaux sont maintenus.

Le projet de ranking national avance. Une proposition sera faite lors d'un prochain Bureau Fédéral.

Elle a reçu une demande de gratuité pour l'organisation d'Open Start pour la reprise. Il s'agit d'une organisation qui prévoit de mettre en place 14 tournois durant l'été.

Jean-Pierre SIUTAT : cela représente 20€ par tournoi. De plus, la FFBB fournit une dotation et elle a déjà fourni 1 terrain par Ligue.

Refus du Bureau Fédéral d'accorder la gratuité pour l'organisation d'Open Start

b. Circuit Pro 3x3

Yannick OLIVIER : propose le projet de Circuit Professionnel 3x3 (voir l'annexe 6). 4 clubs sont pré-engagés : Rouen, Orléans, Poitiers et Bordeaux ; auxquels s'ajoutera le Pôle France Yvan MAININI. Le circuit professionnel 3x3 doit être lancé dès que possible, il faudra donc faire les appels d'offres au plus vite. La compétition se déroulerait de novembre 2021 à avril 2022.

Jean-Pierre SIUTAT : salue la qualité de ce travail. Il soulève 3 difficultés principales :

- Financer le circuit, chaque week-end devant coûter 100 000€
- Trouver des lieux, des candidats prêts à accueillir un format de compétition nouveau
- La qualité des joueurs et joueuses feront la qualité de ce tournoi. Ces joueurs qui alimenteront nos Equipes de France 3x3 doivent pouvoir en vivre. Il faut aussi que les joueurs et joueuses évoluant en 5x5 puissent y participer s'ils le souhaitent.

L'organisation de matches de 3x3 peut-être vertueux pour un territoire, à l'image de l'Open de France.

Un tour de table se déroule.

Alain CONTENSOUX : l'ANS suit de près la FFBB sur ce dossier.

Validation du projet par le Bureau Fédéral
--

Jean-Pierre SIUTAT : c'est un projet important pour le basket français. Il faut que l'on soit capable de le faire et de le vendre, nous avons besoin de l'appui des Ligues Régionales sur ce sujet. Il a été contacté par les dirigeants de la société RnK qui souhaite mettre en place ce circuit 3x3.

Raymond BAURIAUD : ne voit pas d'objection à travailler avec une agence, une coproduction peut même être intéressante.

Jean-Pierre SIUTAT : le circuit professionnel 3x3 doit débiter le 1^{er} novembre. La FFBB doit mobiliser son réseau, surtout les Ligues Régionales et les réseaux de Collectivités locales. Une visioconférence sera organisée avec les Ligues Régionales à cet effet.

Dès lundi un groupe de travail mettra en place un calendrier. Un contact sera pris avec la société RnK.

8. Délégation Pratiques Fédérales

a. Point général

Alain SALMON : nous sommes en fin de saison, la Commission Fédérale 5x5 traite les dossiers Championnats de France U15 Elite et U18 Elite et les places réservées. A ce jour 63 candidatures ont été déposées sur les différentes divisions. S'il y a des places vacantes, nous aurons des candidats.

b. Commission Jeunesse

Agnès FAUCHARD : point général sur l'actualité de la Commission Fédérale Jeunesse :

- La Commission travaille au toilettage de sa plaquette de présentation, des visuels, logo...
- Une réunion a eu lieu avec Pierre-Olivier CROIZAT qui organisera une formation Brevet Fédéral enfants pour tous les membres de la Commission en septembre
- La prolongation des dates de l'OBE a permis de passer la barrière des 80 000 enfants, ce qui est correct étant donné la situation actuelle
- Lancement de l'opération Fête Nationale du MiniBasket ce lundi 10 mai. Beaucoup de fêtes sont repoussées au mois de septembre, parfois avec des éditions particulières comme des caravanes.

i. Etude de l'organisation d'une seconde session du Forum MiniBasket

Agnès FAUCHARD : lors de sa dernière réunion, le Bureau Fédéral a souhaité qu'une réflexion soit menée sur un deuxième forum.

Elle propose deux solutions :

- 1^{ère} solution : prendre les personnes sur liste d'attente et tout faire au mois de juin
- 2^{ème} solution : faire une édition en octobre 2021

Le Bureau Fédéral retient la 1^{ère} solution

ii. Bracelet JAP d'OR opération FIDELISATION

Agnès FAUCHARD : propose un nouveau modèle de bracelet « JAP d'Or » (voir l'annexe 7) en remplacement du bracelet fédéral, trop coûteux à réaliser.

Validation du Bureau Fédéral

c. Commission Fédérale Vivre Ensemble

i. Packs VxE saison 2021/2022 et formation animateur Micro Basket

Frédérique PRUD'HOMME : propose de prolonger la durée des packs payés en 2020/2021 sur la saison 2021-2022, sous réserve de renouvellement de label, sans nouvelle dotation (voir l'annexe 8)

Validation du Bureau Fédéral

Concernant la Formation Animateur Micro Basket, elle propose :

- Pour la formation de formateur, la prise en charge de l'hébergement et la restauration par la FFBB et celle du déplacement par la Ligue Régionale
- Dans le cadre du Plan de relance, pour la saison 2021/2022 : accès gratuit à la formation Animateur Micro Basket pour 1 animateur par structure fédérale affiliée qui travaille ou va ouvrir des actions pour les 3/5 ans.

Une note explicative sur le financement des formations d'animateurs Micro Basket par les Ligues Régionales sera diffusée.

ii. Labels Basket Santé période du 03 au 29/04

Frédérique PRUD'HOMME : présentation des Labels Basket Santé du 3 au 29 avril (voir l'annexe 9).

9. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX : présente un point sur les mouvements de salariés à la fédération. Plusieurs salariés ont été touchés par la COVID, dont un qui est hospitalisé depuis plusieurs jours. Le télétravail reste la règle à la Fédération, un retour progressif dans les locaux sera organisé en fonction des annonces gouvernementales. Le télétravail ne facilite pas la communication entre les services. Il salue d'ailleurs le travail des directeurs de pôles qui font preuve de solidarité, qui ont su s'adapter à la situation sanitaire et qui ont fait preuve de bienveillance à l'égard de leurs collaborateurs.

Nous sommes confrontés à une véritable cacophonie de la part des institutions. En effet, des notes partent de l'ANS ou de la Direction des Sports aux établissements publics ou d'autres intervenants parfois sans que les différents acteurs soient informés. Récemment :

- Une note a été envoyée aux CREPS qui visait à revalider la possibilité de faire des actions de détection avec hébergement. Mais tous les acteurs ne l'ont pas eue, dont les fédérations ;
- Plusieurs Directeurs Techniques Régionaux ont alerté la FFBB car ils ont été informés par leur CREPS que leur Pôle Espoir serait basculé en catégorie 2 par l'ANS, ce qui les couperait de fonds nationaux. L'ANS Haute Performance a confirmé que les Pôles Espoirs restaient en catégorie 1 ;
- Nous avons eu la confirmation par l'ANS que la FFBB serait bien soutenue sur la partie haute performance, en particulier sur le 3x3, l'ANS qui apprécie la stratégie fédérale sur ce sujet.

Concernant les Equipes de France

- Un Women Series et un Big Twelve seront organisés à Voiron afin de préparer le TQO 3x3. Ces 2 tournois accueillent des équipes hors Union Européenne, dont certaines issues de pays classés « rouge » en raison de l'épidémie de COVID, cela pose de nombreuses difficultés d'organisation ;
- Nous rencontrons les mêmes difficultés pour le tournoi de préparation au Championnat d'Europe Féminin à Mulhouse, ce qui modifie en permanence les préparations des Equipes de France. Par exemple, la Turquie doit participer à un tournoi de préparation en amont du Championnat d'Europe, mais nous risquons de ne pas avoir l'autorisation de faire participer cette équipe, la Turquie ayant été placée sur la liste « rouge » des pays à risques en raison du COVID ;
- Alain CONTENSOUX sera le référent COVID de la délégation Française aux J.O pour le basket. Une première réunion a eu lieu au Comité Olympique, les mesures sanitaires seront extrêmement strictes, dont la mise en place d'une bulle et prendront effet 14 jours avant le départ des délégations. Cet isolement et ce protocole spécifique auront une incidence sur la préparation et la santé psychologique des équipes. Ces points ont été anticipés par Valérie GARNIER, Vincent COLLET et Jacques COMMERES ;
- Concernant les équipes de jeunes, nous sommes en attente de la décision de la FIBA.

Concernant le Pôle France :

- Nous travaillons à l'organisation d'une nouvelle édition du « Lab » à l'INSEP, les différents participants et partenaires ayant apprécié la précédente ;
- La cérémonie de sortie de l'INSEP aura lieu dans des conditions sanitaires très strictes et concernera 23 sortants, la cérémonie ayant été annulée l'année dernière.

b. Etude sur l'adaptabilité des catégories d'âge suite à la crise sanitaire

Alain CONTENSOUX : de nombreux jeunes vont retourner sous les paniers sans avoir joué durant 1 an. Il propose de laisser la possibilité, en championnat départemental U13 et sur demande des clubs, de jouer sur les petits paniers jusqu'à Noël afin de faire une transition.

Validation du Bureau Fédéral

c. Programme des équipes de France

Présentation du programme prévisionnel des Equipes de France (voir l'annexe 10)

10. Délégation Marque

a. Point général

Raymond BAURIAUD : point sur les différents évènements à venir

- Suite aux annonces du Président de la République concernant les jauges pour les évènements, nous devons nous organiser en urgence pour l'ensemble de nos prochains évènements : Toulouse, Mulhouse, le Championnat d'Europe Féminin et les 2 équipes de France à l'AccorArena. Une stratégie billetterie va être mise en place. Il rappelle qu'il y a 2 phases prévues prochainement, qui se dérouleront dans le respect des protocoles sanitaires.
 - Phase 1 : du 19 mai au 8 juin → 800 personnes autorisées
 - Phase 2 : du 9 juin au 30 juin → 65% de la jauge maximum de la salle autorisée
 Cela fera l'objet d'un décret qui sera publié la semaine prochaine
- Il aura rendez-vous, avec Jean-Pierre HUNCKLER, avec le Ministère et la Préfecture afin d'évoquer le Championnat d'Europe. Nous sommes prêts pour ce qui est de la billetterie ;
- A Mulhouse et Toulouse, les 800 places seront réparties de la façon suivante :
 - 600 places à la vente ;
 - Une centaine de places contractuelles dues ;
 - 100 places en tribune officielle ;
 - Une partie pour les familles des joueurs
 - Une partie pour la FFBB
 - Les tarifs seront entre 20 et 25€.
- AccorArena - Paris :
 - L'évènement se tenant après le 30 juin, la jauge pourrait être totale ;
 - La politique tarifaire est prête et le découpage de la salle en cours. Les prix iront de 150 à 15€ ;
 - A date, il n'y aurait pas de prestation VIP ;
- Toutes les rencontres évoquées ci-dessus seront diffusées sur l'Equipe et Sport en France avec lequel nous sommes en discussion ;
- Nous sommes en discussion également avec France Télévision au sujet de la création d'une chaîne dédiée au sport qui serait sur le canal 19 de la TNT. Elle pourrait fusionner avec Sport en France ;
- Le TQO de 3x3 sera diffusé sur France.TV. La chaîne est également intéressée par la diffusion du Championnat d'Europe 3x3 au Trocadéro ;
- L'annonce de la sélection Equipe de France masculine sera diffusée sur France 3 en direct dans Tout le Sport ;
- Le 28 juin l'Equipe de France féminine rentrera de Valence, nous espérons pouvoir célébrer une médaille à leur retour. Un travail est effectué en ce sens ;
- Nous allons diffuser, en partenariat avec BeSport, une cartographie des clubs ;
- E-sport

- La FFBB Hoops League a un gagnant : l'équipe BaBinks. Le tournoi final comptait 16 équipes et a comptabilisé 30 000 spectateurs uniques sur 5h de retransmission ;
- La retransmission de la compétition FIBA NBA 2K sur notre chaîne Twitch fonctionne bien. 11 pays concourent actuellement. Une rencontre France/Espagne aura d'ailleurs lieu ce soir. Nous avons un studio et cela permet de donner de la visibilité aux partenaires.

Concernant les partenariats :

- Après négociations avec la FIBA, certains de nos partenaires pourront être présents sur le Championnat d'Europe Féminin à Strasbourg. Il s'agit de Suzuki, FDJ, et Caisse d'Epargne. Un partenariat a également été conclu avec Top Music, une station de radio locale, qui sera notre partenaire radio officiel sur l'évènement ;
- Un repérage va avoir lieu prochainement au Trocadéro en vue de la mise en place du Village pour le Championnat d'Europe 3x3. Ce lieu sera important car des signatures de conventions y sont prévues avec l'Association des Maires de France, la Mairie de Paris... La Caisse d'Epargne compte sur cet évènement pour communiquer, ainsi que GRDF Ile de France dont le siège est au Trocadéro
- Un travail est en cours sur la couverture vidéo et photo des Opens Plus
- Un plan de communication a été élaboré pour la réouverture des Hoops Factory. Des visuels sont en cours de réalisation. Une réunion de présentation aux franchisés a eu lieu sur le marketing et s'est bien passée, une deuxième est prévue sur les aspects communication.
- Le contrat de partenariat avec BPCE se termine dans 1 mois, les discussions pour une suite éventuelle sont en cours.

11. Délégation Clubs & Territoires

a. Point général

Frédérique PRUD'HOMME : la compétition organisée par la NBA et l'UNSS se déroulera à Marseille. 20 Associations des Bouches du Rhône et 10 du Vaucluse sont concernées.

b. Commission Infra

i. Validation des dossiers infra / fonds fédéral

Stéphane KROMER : propose l'octroi d'une subvention de 8 000€ à la ville de Clermont Ferrand pour la création de 4 terrains de 3x3 (voir l'annexe 11).

Validation du Bureau Fédéral

Gérald NIVELON n'a pas pris part aux délibérations.

Il propose également l'accord d'une subvention de 4 000€ à la ville de Guingamp pour la création d'un terrain de 5x5 extérieur couvert, compatible 3x3 (voir la suite de l'annexe 11).

Validation du Bureau Fédéral

Jean-Pierre SIUTAT : a participé, avec Jean-Pierre HUNCKLER, Thierry BALESTRIERE, Alain CONTENSOUX et Pascal GOUDAIL, à une réunion avec la société SMC2 au sujet des gymnases autonomes. La société a bénéficié de fonds de l'ANS afin de développer ce produit. Ces salles peuvent avoir différentes configurations selon les sports (Basket, volley, handball...). Un outil en ligne permet de réserver des créneaux en ligne et d'effectuer le paiement. SMC2 a développé un prototype et va passer à la phase de production de ces salles. Sont ciblées les villes moyennes qui n'ont pas suffisamment de personnel pour gérer les salles et des métropoles qui ont besoin d'équipements de proximité pour leurs clubs.

Ce produit pourrait être complémentaire avec nos plateformes de services.

Jean-Pierre HUNCKLER : c'est un produit innovant. Une structure légère et entièrement automatisée qui évite aux collectivités de mobiliser des salariés pour l'ouverture ou la fermeture de la salle.

Matthieu SOUCHOIS : la FFBB a été sollicitée par d'autres fédérations sportives qui constatent le succès du plan Infra. Une réflexion est en cours afin de créer des partenariats locaux ou des créations de projets mutualisés.

Jean-Pierre SIUTAT : le football par exemple est intéressé. Une visioconférence aura lieu sur le sujet avec les fédérations concernées.

- ii. Signatures des conventions avec les collectivités et les réseaux de collectivités.

Stéphane KROMER : présentation des réunions, des signatures de conventions à venir et une carte des terrains soutenus (voir la suite de l'annexe 11).

12. Questions Diverses

Arnaud PETITBOULANGER : présentation des résultats du concours d'arbitre. Toutes les épreuves ont eu lieu. Il n'y a eu qu'un échec et 7 personnes sont sur liste d'attente et seront recrutées en fonction des besoins territoriaux.

Validation du Bureau Fédéral

Suite aux évènements qui ont eu lieu à Avignon, le Bureau Fédéral souhaite apporter tout son soutien à la maire de la ville. Arnaud PETITBOULANGER, membre du Conseil Municipal de la ville, transmettra ce message aux personnes concernées.

Gérald NIVELON présente les nouvelles demandes d'affiliations reçues (voir l'annexe 12).

Validation du Bureau Fédéral

Raymond BAURIAUD : l'Equipe de France Esport a gagné ce soir le premier match de son histoire, 66-47 face à l'Allemagne.

Frédérique PRUD'HOMME : notre partenaire Caisse d'Epargne étant intéressé par le 3x3, un partenariat pour la mise en place de Playground à Marseille pourrait-il être mis en place ?

Raymond BAURIAUD : c'est envisageable, cela sera abordé avec eux lorsque le contrat aura été renouvelé.

René KIRSCH : remercie Raymond BAURIAUD pour ces bonnes nouvelles concernant l'Euro féminin, notamment concernant la jauge.

La SIG joue ce soir à 20h30 la demi-finale de la Basket Champion's League contre Bourgos.

Il a été alerté par ces clubs qui ne pouvaient pas créer de nouvelles licences.

Thierry BALESTRIERE : Il s'agissait d'un problème informatique qui a été résolu.

Paul MERLIOT : une visioconférence aura lieu avec la directrice de la Hoops Factory de Lille qui souhaite participer à l'organisation de l'Open de France 3x3.

Thierry BALESTRIERE : concernant le PSF, Pierre DEPETRIS, actuellement indisponible, sera temporairement remplacé par Christian AUGER. Une visioconférence aura lieu avec les Ligues Régionales et Comités Départementaux afin de leur expliquer la démarche et les informer que la date de dépôt des dossiers a été repoussée au 1^{er} juin. Une Task Force sera mise en place pour traiter ce dossier en s'appuyant sur des personnes ayant contribué à l'opération en 2020.

Matthieu SOUCHOIS : la date de dépôt des dossiers a été repoussée au 1^{er} juin et ne concerne que les dossiers des Ligues Régionales et Comités Départementaux. Actuellement plus de 200 dossiers PSF ont été déposés et 64 dossiers emploi. Une réunion aura lieu la semaine prochaine avec l'ANS.

Les questions qui sont remontées concernant l'évaluation des dossiers PSF montre qu'il y a un réel besoin d'information de nos structures sur ce sujet.

Mercredi

13. Présidence

Jean-Pierre SIUTAT : souhaiterait être candidat pour intégrer le Conseil d'Administration du Comité National Olympique Sportif Français. Il demande la validation du Bureau Fédéral.

Accord du Bureau Fédéral

Hier a eu lieu un Bureau de la FIBA Europe qui a acté le principe de compétitions de jeunes pour cet été. La forme de ces compétitions reste à définir.

Jean-Pierre SIUTAT fait partie d'un groupe de travail, incluant des parlementaires et des présidents de fédérations. Ils font tout leur possible pour obtenir du ministère des sports davantage que les 50 CTS qui devraient revenir aux fédérations.

Il demande aux membres du Bureau Fédéral s'ils souhaitent que la Fédération soit actrice au niveau du Pass'Sport.

Le Bureau Fédéral souhaite que la FFBB se mobilise et participe au Pass'Sport.

Une réunion a eu lieu avec la LNB concernant l'accession des clubs de NM1 à la PRO B. La Ligue a validé le principe adopté lors de la réunion de Bureau Fédéral du vendredi 7 mai. Le service juridique va pouvoir rédiger les textes en conséquence.

Concernant le circuit professionnel 3x3, une réunion a eu lieu avec la société RnK. Jean-Pierre SIUTAT présente le projet qui est proposé par cette société pour cette compétition.

Raymond BAURIAUD : il s'agit d'une nouvelle agence, fondée par 2 personnes très expérimentées et compétentes, qui ont participé à des organisations d'envergure telles que la Coupe de Monde de Football, la Coupe du Monde de Rugby.

La Fédération doit garder la main sur le choix des actions et s'assurer d'une cohérence avec notre stratégie 3x3. Il faudrait davantage s'orienter vers une coproduction que vers une délégation. Ils investiraient sur le circuit et permettraient de le développer rapidement.

Une discussion s'engage quant à l'intérêt de la fédération de faire appel à une société privée pour mettre en place ce circuit professionnel.

Il est décidé de poursuivre les discussions avec la société Rnk pour trouver une éventuelle manière de coopérer afin de développer très rapidement le circuit professionnel 3x3 tout en conservant la maîtrise du projet.

14. Délégation Clubs & Territoires

a. Commission Clubs

i. Demandes d'affiliation

Gérald NIVELON : propose 2 demandes d'affiliations supplémentaires : Rise Up et Grugies Basketball. Il précise que les avis réservés de la Ligue et du Comité sont dus à leur méconnaissance de l'offre A2.

ii. Rattachements territoriaux 13-84

Jean-Pierre SIUTAT : souhaite que le Bureau Fédéral définisse une ligne de conduite générale concernant les demandes de rattachement dérogatoires.

Gérald NIVELON : rappel du principe de rattachement territorial : quand un club est affilié à la Fédération, un numéro d'affiliation lui est attribué en fonction du département où se situe son siège social. Parfois, pour des raisons géographiques, d'implantation territoriale, de proximité et de simplicité de vie des clubs, les clubs peuvent solliciter de la Fédération un dispositif dérogatoire, le rattachement territorial. Cela leur permet de participer aux compétitions organisées le plus souvent par un comité voisin, parfois une Ligue voisine.

Dans le cadre de ces rattachements territoriaux, une convention est établie afin de définir le cadre. Ce dispositif a été mis en place il y a 6 ans. Auparavant, cela était organisé de façon assez informelle avec des accords plutôt simples. Suite à certaines difficultés rencontrées à ce sujet, le Comité Directeur a souhaité que ces demandes soient étudiées par la Commission Fédérale Clubs puis soumises à la validation du Bureau Fédéral.

Le rattachement territorial doit permettre le développement du club sans entraver le fonctionnement du Comité d'accueil ni nuire au développement des clubs voisins.

Ces rattachements peuvent concerner des équipes mais le plus souvent ils concernent l'ensemble d'un club.

Le plus souvent, c'est le sujet des finances qui crée des tensions entre les Comités concernés.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral souhaite que les Comités concernés gèrent ces demandes en bonne intelligence et en fonction des cas particuliers de chaque territoire.

En cas de désaccord entre les Comités concernés, le flux financier sera partagé de la manière suivante :

- La Commission Fédérale Clubs les accompagnera afin de trouver un terrain d'entente
- La part socle sera conservée par le Comité d'origine
- L'extension sera versée au Comité d'accueil
- Cela concerne l'ensemble des licenciés du club

Gérald NIVELON : présentation de 4 demandes de rattachements territoriaux (voir l'annexe 12). Les clubs ont été auditionnés par la Commission Fédérale Clubs et ont pu exposer les raisons de leurs demandes.

Ces clubs du Comité des Bouches-du-Rhône évoluaient déjà dans le Comité du Vaucluse, et inversement pour le club du Pertuis qui évoluait au sein du Comité des Bouches-du-Rhône. Cependant, ces accords ont été mis à mal lors du changement d'équipe à la tête de leur Comité.

Le Comité du Vaucluse n'est pas favorable à un flux financier, en revanche le Comité des Bouches-du-Rhône l'est.

La Commission Fédérale continuera son travail de médiation afin d'éviter tout flux financier. Si aucun accord n'est trouvé entre les Comités, un arbitrage sera fait en fonction de la décision prise ci-dessus.

Frédérique PRUD'HOMME n'a pas pris part aux délibérations.

b. Commission Société & Mixités

i. Propositions pour Labels Femmes sur Tous les Terrains

Damien SIMONNET : proposition des lauréates des trophées « Femmes sur tous les Terrains 2021 » (voir la suite de l'annexe 12).

Il propose l'attribution d'un prix spécial du jury à deux clubs qui ont organisé ensemble des maraudes auprès de sans-abris.

Cette année deux promotions seront récompensées, étant donné que la remise de récompense n'a pu avoir lieu l'année dernière. Ces deux remises seront organisées sur deux événements distincts. Une réflexion est en cours sur ce sujet.

Validation du Bureau Fédéral

Il précise que cette année de nombreux dossiers reçus ne répondaient pas aux critères attendus. Une communication auprès des structures sera donc effectuée à ce sujet.

Le projet Dirigeants 2024 sera mis en place pour accompagner les dirigeantes sur les territoires.

ii. MAIF

Damien SIMONNET : présente un bilan des demandes reçues et labels accordés (voir la suite de l'annexe 12). Il est très satisfait de la qualité des dossiers reçus.

Le coup de cœur de la MAIF est attribué à Eiffel Basket. Ce club travaille sur des notions intergénérationnelles avec un Conseil des Jeunes, propose un tournoi NBA 2K, mène des actions de solidarité à destination d'enfants ayant des problèmes cardiaques.

Thierry BALESTRIERE : par le passé ce club avait des adhérents qui n'étaient pas licenciés. Il souhaite que la Commission vérifie la situation des adhérents du club.

Les labels seront remis lors des Assemblées Générales des Ligues.

c. PSF

Christian AUGER : propose des modifications de la composition de la Commission Territoires (voir les annexes 13 et 14).

Validation du Bureau Fédéral

Il souhaite que la présentation qui a été faite lors de la réunion avec les Ligues Régionales et Comité Directeur reste confidentielle afin de permettre à la commission de travailler dans les meilleures conditions et éviter que certaines structures ne fassent leurs fiches en fonction de ce qui est attendu par la commission.

Validation du Bureau Fédéral

Il propose de donner la possibilité aux Ligues Régionales et Comité Directeur de déposer jusqu'à 3 fiches du plan de relance et ainsi aligner le critère sur celui des clubs.

Validation du Bureau Fédéral

Il propose d'intégrer l'ensemble de la demande (fiches ANS et plan de relance) pour calculer le seuil plancher.

Validation du Bureau Fédéral

Il propose de conserver la même répartition de l'enveloppe CD/LR que l'année dernière, soit 36.5% pour les Ligues et 63.5% pour les Comités.

Thierry BALESTRIERE : rappelle que l'année dernière, les 410 000€ (soit 36,5% de l'enveloppe) dédiés aux Ligues correspondaient à ce qui leur avait été versé par le CNDS en 2019.

Validation du Bureau Fédéral

Christian AUGER : demande si l'historique 2020 et antérieur peut être pris en compte dans les attributions finales aux Ligues et Comités.

Le Bureau Fédéral ne souhaite pas que l'historique soit pris en compte

Christian AUGER : la date de dépôt des dossiers pour les Ligues et Comités a été prolongé jusqu'au 1^{er} juin. Il demande si cela concerne également les clubs, sachant que le nombre de dossiers déposé est équivalent à celui de l'année dernière.

Le Bureau Fédéral ne souhaite pas que la prolongation du délai de dépôt des dossiers soit étendue aux clubs.

Il présente ensuite les dates des prochaines réunions prévues ainsi que les nombres de dossiers déposés (voir la suite de l'annexe 12).

Mathieu SOUCHOIS : une note sur l'évaluation à destination des Ligues et Comités va être diffusée.

15. Délégation Formation & Emploi

a. Point Général

Christian AUGER : le pôle Formation et Emploi avance sur la certification Qualiopi. Une 1^{ère} journée de formation de l'ensemble du personnel du pôle a eu lieu la semaine dernière, qui s'est très bien déroulée. D'autres sessions sont prévues les 1^{er} et 2 juin puis le 9 juillet. Une réunion de travail avec les Ligues Régionales est prévue le 20 mai.

b. Stratégie de professionnalisation – Point de situation

Nathalie MOREAU : présente le projet de développement de l'emploi sur l'ensemble du territoire pour le mandat 2020-2024 (voir l'annexe 15).

Jean-Pierre SIUTAT : souhaite ajouter un 8^{ème} objectif parmi les « Objectifs Emploi ». En effet, une réflexion doit être mise en place concernant les groupements d'employeurs. C'est un projet ambitieux et structuré qui doit aller à son terme.

Christian AUGER : la Fédération doit donner son avis sur la création d'emplois faisant appel à des subventions pour les clubs, Comités Départementaux et Ligues Régionales. C'est un 1^{er} élément de recensement.

Comme toutes les fédérations, nous devons annexer à notre PSF une note sur notre stratégie de professionnalisation. Cela pourra en être la base.

Nathalie MOREAU : à ce jour 192 dossiers de services civiques ont été reçus par la FFBB dont seulement 2 Ligues et 2 Comités.

Validation du Bureau Fédéral

c. Plan Officiels 2024 – Propositions

Arnaud PETITBOULANGER : présente le Plan Officiel 2024 (voir l'annexe 16). Il propose 3 scénarii concernant les engagements des clubs (voir la suite de l'annexe 16).

Jean-Pierre SIUTAT : souhaite que des propositions soient faites concernant les engagements des arbitres.

La Fédération a déjà mis en place des pénalités sportives mais cela n'a pas été efficace.

Une discussion s'engage

Le Bureau Fédéral rejette le 3^{ème} scénario, le seul à proposer des pénalités sportives. Il souhaite qu'une proposition regroupant les propositions 1 et 2 soit faite lors d'une prochaine réunion, mettant l'accent sur les formations de formateurs.

16. Questions diverses

Thierry BALESTRIERE : a été sollicité par des structures qui organisent leurs assemblées générales après le 30 juin et qui souhaitent savoir si les participants doivent être licenciés.

Stéphanie PIOGER : nos statuts disent que les structures doivent être affiliées et les participants licenciés pour pouvoir voter.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 11 juin 2021.